

EDITO

Paludéennes, Paludéens,

Déconfinement partiel ou total, couvre-feu, « pass sanitaire »..., difficile de savoir quelles sont les bonnes décisions à prendre et les mesures les plus justes à appliquer. Toutefois, à notre échelle de simples citoyens, nous pouvons continuer à agir en **maintenant les gestes barrières dès que nécessaire et en allant se faire vacciner dès que possible**.

Il serait difficile de perdre de nouveau ce que nous recommençons tout juste à apprécier, tel que le spectacle *GUM OVER* du 26 juin qui a ravi le nombreux public présent ; ou encore récemment le 14 Juillet, fête de l'égalité et du vivre-ensemble, partagé dans cette atmosphère conviviale et familiale.

Bien sûr, nous devons tous continuer à **maintenir notre confiance et notre engagement auprès de nos commerçants Paludéens**. Nous avons aussi sur la commune **des restaurants, des bars, un cinéma et des acteurs touristiques** (embarcadères, parc ornithologique) qui ont pu réouvrir récemment. **Ils nous offrent du bon temps et du dépaysement à proximité de chez nous, alors profitons de cette chance et soutenons-les également.**

Bonnes vacances et bon été à toutes et à tous,
A bientôt,

L'équipe municipale

Spectacle « *Doux Oiseau de Jeunesse* »

Le théâtre Roger Blin vous présente son spectacle « *Doux Oiseau de Jeunesse* » de Tennessee Williams. Une représentation aura lieu le **mardi 27 Juillet à 21h00** à la **salle polyvalente de St Hilaire la Palud**. Le tarif d'entrée est de 10€, réservations et infos au 05 49 35 91 42 ou 05 49 04 58 42.

Exposition « *Images d'une pensée sauvage* »

Les membres et artistes de l'association Bruit Contemporain ont le plaisir de vous convier à leur exposition « *Images d'une pensée sauvage* ». Celle-ci se déroulera dans « *La Grange* », Chemin du Fossé Berthet à La Rivière, du 18 au 27 août, tous les jours de 10h à 19h. Le **vernissage** aura lieu le **vendredi 20 août à partir de 18h**.

Exposition « *Marina Chaigneau Artiste Peintre* »

Marina Chaigneau, artiste peintre, expose du dimanche 1^{er} août au dimanche 15 août 2021 au « Vieux Mignon », le bar-restaurant situé Place de la Mairie. Un **vernissage cocktail** aura lieu le **samedi 07 août de 17h à 20h**.

Cinéma

Les règles sanitaires appliquées au Ciné Venise Verte permettent aux spectateurs d'assister aux séances sans « pass sanitaire » ni test PCR. Alors d'avance, bonne projection aux spectateurs !

Semaine Européenne du Développement Durable

Du 24 au 26 septembre prochain aura lieu la **Semaine Européenne du Développement Durable**. Dans ce cadre divers événements seront organisés sur la commune, voici un petit aperçu du programme : ciné-débat autour du documentaire « Douce France », rando à vélo, conférence et sortie nature sur les chauves-souris, atelier zéro déchets et nettoyage nature... Les détails concernant ces manifestations seront précisés ultérieurement.

Opération Recyclage Papier

L'APEM (*parents d'élèves de l'école*) remercie les habitants qui ont participé à l'OPERATION RECYCLAGE PAPIER du mois de juin. **Grâce à votre mobilisation 5,5 tonnes de papier ont été recyclé au profit de l'école !**

La prochaine opération aura lieu en juin 2022 alors restons mobilisés et commençons dès à présent à mettre du papier de côté. Pour plus de renseignements et/ou des besoins pour le stockage : contact au 06 81 35 65 22.

Travaux de réfection de voiries

Les travaux de réfections de voirie engagés au printemps avancent bien. Ainsi, les parkings des Tourterelles et de La Poste n'attendent que des finitions, la portion de route le long du canal du Mignon (au-delà de Lidon) est terminée. Malgré les impondérables (intempéries, problèmes de canalisations), les petites places des Basses-rues et du Vieux Port vont suivre au cours de l'été.

Rénovation et habitat

Le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin édite un guide pour rénover, construire et entretenir sa maison dans le Marais Poitevin.

Ce carnet d'architecture gratuit, truffé d'exemples illustrés et d'inspirations, nous propose les clés pour rénover, construire et entretenir votre maison.

Le Parc a conçu ce guide pour nous faire apprécier l'intégration en finesse des belles architectures dans nos paysages et pour s'en inspirer. Il propose une vue globale zoomant depuis les paysages jusqu'aux détails. Clés de compréhension, exemples, vocabulaire, préconisations... Autant d'éléments pour comprendre et avoir envie de prolonger et de renouveler harmonieusement le patrimoine bâti, par de belles rénovations ou de nouvelles constructions dans l'esprit des lieux. L'art d'associer bâti traditionnel et architecture contemporaine.

Ce guide est disponible en mairie ou en téléchargement : <https://pnr.parc-marais-poitevin.fr/pnr-espace-ressources-telecharger-documents>

Cimetière

Comme dit l'adage « *si l'art est difficile, la critique est aisée* », **alors merci de bien respecter le règlement intérieur du cimetière** et notamment les consignes ci-dessous.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, vu la loi N°93-23 du 9 janvier 1993 et ses décrets et vu le Code civil, notamment ses articles 78 et suivants, sont interdits :

- L'apposition d'affiches, tableaux ou autre signe d'annonce sur les murs ou portes (et portails) à l'intérieur comme à l'extérieur du cimetière.
- La prise de photographie sans autorisation de l'administration.

Merci de votre compréhension.

Expression du groupe minoritaire

Nous sommes très heureux d'accueillir deux nouveaux jardiniers dans l'équipe technique de la commune. Peut-être verrons-nous enfin le centre bourg et les hameaux bénéficier de leurs soins, trottoirs propres et un cimetière entretenu, respectueux du repos de nos défunts et de leurs familles venues se recueillir. Notre village qui revendique le titre de Capitale du Marais Sauvage mérite en effet d'être confié à des mains expertes pour lui conférer une image de commune touristique accueillante et où il fait bon vivre. Il est temps de redonner aux espaces verts la place qu'ils méritent, les Paludéens sont en droit de l'exiger.

Conseil Municipal

Le dernier conseil municipal a eu lieu le jeudi 24 Juin 2021, voici quelques points qui ont été abordés :

- Les tarifs du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire pour l'année 2021-2022 ont été fixés. Une augmentation équivalente au taux d'inflation en 2020 (0,5%) va être appliquée. Soit par exemple le tarif enfant d'un repas qui passe de 2,75€ à 2,76€.
- Depuis 2020 le département prend en charge la mission d'entretien de l'intégralité du réseau cyclable du Marais Poitevin. La commune reconduit son soutien par une contribution financière de 3229€.
- Pour les travaux d'aménagement de la Place de l'Eglise, les offres pour les deux lots ont été reçues. Pour le lot n°1 (VRD), c'est l'offre d'*Atlanroute* qui a été retenue par le conseil municipal. Pour le lot n°2 (Paysage), seule *ID Verde* a répondu. Leur offre étant 27% supérieure aux estimations et l'entreprise ne s'étant pas montrée convaincante lors de précédentes réalisations, ce lot a donc été déclaré infructueux.

Retrouvez l'ensemble du compte-rendu, y compris l'essentiel des échanges, sur le site de la commune : www.saint-hilaire-la-palud.fr/mairie/equipe-municipale/conseils-municipaux.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 22 Juillet 2021 à 20h15.